



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
15 décembre 2009
Français
Original: anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 8^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 13 octobre 2009 à 10 heures

Président : M. Al-Nasser (Qatar)
Puis : M. Valladares (Vice Président) (Honduras)

Sommaire

Point 34 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

09-55566 (F)



La séance est ouverte à 10 h 20

Point 34 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/64/21 et A/64/262)

1. **M^{me} Chambers** (Jamaïque), parlant en sa qualité de Rapporteur du Comité de l'information, introduit le rapport du Comité (A/64/21) qui fournit des informations sur les activités du Comité et ses recommandations sous la forme d'un projet de résolution.

2. Durant le débat général de la session de 2009, les membres ont souligné le rôle central joué dans les affaires mondiales par l'ONU et par le Département de l'information, son porte-parole. Plusieurs orateurs ont également mis en relief le rôle vital joué par le Comité de l'information et l'ont invité à continuer à collaborer avec le Département. Soulignant l'importance qu'il y a à parvenir à la parité entre les langues officielles, les orateurs ont demandé instamment au Département de combler l'écart existant entre le nombre de pages Web offertes en anglais et dans les autres langues. Les moyens de communication traditionnels continuent à jouer un rôle important dans la diffusion efficace du message de l'Organisation; plusieurs orateurs ont donc invité le Département à continuer à renforcer ses relations avec les stations radio dans les États Membres. Plusieurs orateurs ont également demandé au Département de jouer un rôle accru dans la promotion du dialogue entre cultures et religions.

3. Le Comité de l'information a adopté un projet de résolution sur les questions relatives à l'information, et un projet de décision qui prévoit la nomination de la Sierra Leone en tant que membre, ce qui porterait la composition du Comité à 113 membres. Le Groupe des 77 et de la Chine et l'Union européenne, ainsi que plusieurs autres membres, ont convenu de créer un groupe de travail chargé de rationaliser le projet de résolution et de présenter un texte révisé au moins deux semaines avant l'ouverture de la trente-deuxième session du Comité de l'information.

La séance est suspendue à 10 h 25 et reprise à 10 h 40.

4. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information), introduisant le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information, dit que durant le récent débat général de l'Assemblée générale, le Département de l'information a organisé une réunion d'information à l'intention des membres du Comité de l'information,

de la presse et des membres des missions permanentes. La réunion a été consacrée à diverses manifestations de haut niveau en cours, et a également servi d'occasion pour les échanges de vues officiels entre le Secrétariat et les États Membres. À la demande des États Membres, le Département continuera à organiser des réunions analogues à l'avenir, dont la prochaine aura lieu début décembre et traitera de l'évolution des médias. Le déclin de la presse écrite dans beaucoup de pays, et la montée des médias sociaux, y compris dans les pays en développement, ont une incidence directe sur les activités du Département destinées à informer et à engager différentes audiences.

5. Les efforts du Département portent également sur la planification stratégique et la coordination des communications, en partenariat avec les organismes des Nations Unies et des partenaires extérieurs, ainsi que sur la fourniture d'une information à jour et des services d'actualité, y compris l'accréditation de 1500 journalistes additionnels pour le débat général, en vue d'assurer sa couverture médiatique nationale et mondiale.

6. Les efforts destinés à engager de nouvelles audiences supposent de plus en plus fréquemment l'emploi des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour suppléer aux capacités existantes en matière de télévision, de radio et de documents imprimés. Le Département se rend compte qu'il lui faut présenter rapidement des informations exactes, complètes et cohérentes d'une manière qui répond à l'attente de l'industrie moderne des communications et du grand public. Toutefois, il n'oublie pas non plus qu'il faut veiller à ce que l'information continue à atteindre ceux sans accès facile aux nouveaux médias. Durant le débat général, le Département de l'information a placé les déclarations prononcées à l'Assemblée générale sur le site Web dès la fin, accompagnées de vidéos, de communiqués de presse et de photographies. Entre le 22 et le 24 septembre, le service de transmission sur le Web de l'ONU a présenté quelque 70 heures de couverture, vues par quelque 750 000 personnes de 200 pays et territoires en direct et sur leur demande. Le Centre d'actualités de l'ONU a également présenté un nombre record de sujets accompagnés de programmes radio et de documents multimédias connexes.

7. En 2009, le Département a utilisé pour la première fois le service « Twitter » en transmettant en direct des citations prélevées sur les déclarations

prononcées dans la salle de l'Assemblée générale, ainsi que des liens à des photographies, des transmissions Web et d'autres documents. La campagne « Citoyens ambassadeurs auprès de l'ONU » par le biais du canal vidéo YouTube de l'ONU, qui encourage les citoyens du monde, en particulier les jeunes, à contacter directement les décideurs en envoyant des messages vidéo en réponse à la question : « Si vous aviez l'occasion de vous adresser aux dirigeants du monde, que leur diriez-vous ? ». Des vidéos représentant le Secrétaire général, le Messenger de la paix George Clooney et le lauréat du prix Nobel de la paix Wangari Maathai ont été vues plus de 135,000 fois au total. La projection, dans la salle de l'Assemblée générale, de messages du monde entier présentés en réponse à la campagne du Secrétaire général : ADM : nous devons désarmer », représente également une première. Lancée 100 jours avant la Journée internationale de la paix, la campagne utilise l'Internet et des sites populaires des réseaux sociaux pour diffuser un appel en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.

8. L'emploi accru des nouvelles technologies de l'information et de la communication par le Département profite également aux missions permanentes. Le site Web de [deleGATE \(www.un.int\)](http://www.un.int) transmet des documents en anglais et en français de l'intranet du Secrétariat ainsi que des liens avec d'autres informations créées spécialement pour les délégations; il a été fréquenté 18 000 fois par mois en moyenne. La bibliothèque Dag Hammarskjöld prévoit également de donner un accès instantané sur ce site Web à une archive de documents officiels concernant la participation de chaque État Membre à l'ONU. En coordination avec le Département de la gestion et du Bureau de la technologie de l'information et de la communication, le Département de l'information examine également les moyens de partager avec les États Membres des renseignements concernant l'état de leurs contributions financières.

9. À mesure que le réseau des partenaires médiatiques de l'ONU s'élargit, des articles rédigés par de hauts fonctionnaires de l'ONU continuent à paraître dans les journaux du monde entier avec l'aide des centres d'information des Nations Unies. L'article du Secrétaire général sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération, pour prendre un exemple, a été publié dans plus de 55 journaux et magazines dans 30 pays, et son article sur le changement du climat en 14 langues dans plus de 30 journaux.

10. En 2009, la Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales (ONG) a été organisée pour la deuxième fois hors Siège, offrant un moyen efficace d'atteindre ceux qui n'auraient pas pu participer dans d'autres circonstances. L'orateur remercie le Gouvernement mexicain de sa collaboration dans l'organisation de cette Conférence. Les partenariats, à la fois à l'intérieur du système des Nations Unies et avec des partenaires extérieurs, demeurent la méthode préférée du Département pour ses campagnes de communication dans les domaines prioritaires. Par exemple, le Département a coordonné la création d'une équipe spéciale du Groupe de la communication des Nations Unies sur le changement du climat pour faciliter les discussions et présenter un message commun, ainsi que la mise en place et à jour d'un site Web correspondant. L'ONU a également établi des partenariats avec d'autres organismes, y compris l'Association internationale de la publicité, qui vient de commencer sa campagne « Hopenhagen » destinée à assurer le succès du sommet de Copenhague sur le changement du climat.

11. Dans le cadre d'une nouvelle initiative, le Département a tenu à Genève en août 2009 la première conférence mondiale « L'ONU mise en scène » avec la participation de plus de 300 étudiants. Pour la première fois, chaque délégation était composée d'étudiants de différents pays qui ont eu un accès sans précédent à des hauts fonctionnaires de l'ONU pour préparer leur rôle. La manifestation a été un grand succès et le Département entend la répéter chaque année avec le soutien des États Membres. L'orateur remercie la Suisse du soutien qu'elle a apporté dans l'organisation de la conférence, et la Fondation des Nations Unies et la Mutuelle de crédit des Nations Unies qui ont également facilité la participation des étudiants de pays en développement.

12. Abordant les questions soulevées à la session du Comité de l'information, l'orateur dit que la « Chronique de l'ONU » remaniée contient désormais un mélange de brefs articles et d'articles de fond sur des questions d'actualité. Des contributions à la revue sont recherchées activement dans toutes les régions, l'accent étant mis sur la parité des sexes et l'offre d'une tribune pour des auteurs du monde en développement. Toutefois, des restrictions budgétaires continuent d'entraver la capacité des centres d'informations des Nations Unies à fournir des

produits et des services aux communautés locales. La crise économique mondiale a obligé certains gouvernements hôtes à limiter voir suspendre leur contribution aux centres. La hausse des loyers, l'augmentation des frais d'entretien et la nécessité de répondre aux besoins croissants de sécurité, qui viennent s'ajouter à la baisse des contributions volontaires, ont rendu nécessaire une réduction des fonds affectés au matériel et aux activités de communication. Le souci d'assurer la sécurité et la sûreté du personnel en particulier a exigé un financement additionnel et un soutien urgent de la part des gouvernements hôtes. L'appui apporté aux centres d'information par les gouvernements, qu'il prenne la forme de locaux gratuits ou de contributions aux activités de proximité, est vivement apprécié. Le soutien des États Membres est également crucial pour la numérisation et la préservation de l'archive photographique, audio et vidéo unique de l'ONU.

13. Le Département de l'information s'engage pleinement à utiliser les ressources disponibles pour améliorer et diversifier la gamme de ses programmes, produits et services, conformément aux priorités fixées par les États Membres, en particulier par le biais du Comité de l'information.

14. **Le Président** dit que la Commission conduira un dialogue sur ce point, et invite les membres à poser des questions au Secrétaire général adjoint.

15. **M. Al Hadhrami** (Yémen) salue les efforts du Département de l'information en faveur de l'amélioration du site Web de l'ONU, mais note que certaines pages arabes contiennent toujours des erreurs de langue et que leur contenu n'est pas mis à jour régulièrement.

16. **M. Ali** (Soudan), Rapporteur, parlant en tant que représentant du Soudan, remercie le groupe de travail du Département de ses efforts en faveur de l'amélioration de l'image de l'ONU. Il félicite également le Département pour les activités qu'il a menées durant le débat général, notamment en ce qui concerne la récente réunion d'information à l'intention du Comité de l'information, la publication de la revue « United Nations in Focus » au moment de l'ouverture de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, la facilitation de l'accès des journalistes et la publication du texte des déclarations sur son site Web.

17. Toutefois, il faut que le Département accorde toujours une plus grande attention aux habitants des

pays en développement qui n'ont pas accès à une technologie moderne abordable ou aux médias. Le Département devrait prendre l'initiative d'un dialogue élargi sur les meilleurs moyens de présenter le message de l'ONU dans ces régions. L'orateur se félicite des améliorations apportées aux services de télévision et de vidéo de l'ONU.

18. La tenue de conférences à l'extérieur du Siège de l'ONU dans différents lieux du monde est un excellent moyen de faire parvenir des informations concernant les activités de l'Organisation à la plus grande audience possible, et il faudrait donc continuer cette pratique.

19. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information), répondant aux observations du représentant du Yémen, dit que le Département est bien conscient des problèmes de traduction arabe du site Web, et continuera à s'employer à réduire le nombre d'erreurs et à mettre à jour les informations présentées.

20. Passant aux observations du représentant du Soudan, il dit que « United Nations in Focus » est une publication destinées à mettre en relief des questions importantes sous une forme facile à lire. Le Département entend continuer à publier au moins deux numéros par mois, mettant l'accent sur diverses manifestations et réunions. En 2010, il tentera d'organiser une réunion d'information début septembre avant les manifestations de haut niveau de la session de l'Assemblée générale.

21. Alors que le Département élargit ses activités dans le domaine des nouveaux médias et des réseaux sociaux, il demeure conscient de l'importance qu'il y a à répondre aux besoins des pays en développement, où ces moyens ne sont pas toujours accessibles ou abordables. Le Département entend continuer à produire des programmes radiodiffusés et télévisés, à imprimer des communiqués de presse et des brochures qui peuvent d'être diffusées largement. L'orateur engage les délégations à trouver parmi les médias de leur pays des partenaires susceptibles d'utiliser les produits et programmes du Département, et note que bon nombre des programmes radio sont déjà disponibles sur le site Web. Le Département a également signé une série de mémorandums d'accord avec des stations radio, jetant ainsi les bases d'une coopération à plus long terme.

22. **M. Askarov** (Ouzbékistan) dit que le Centre d'actualités de l'ONU constitue l'une des sources d'information sur les activités de l'ONU en faveur des peuples de l'Asie centrale les plus fréquemment utilisées et rend hommage en particulier à ceux qui participent à l'élaboration de la version russe. Les informations figurant sur le site sont objectives et impartiales, raison pour laquelle elles jouissent de la confiance de nombreux organisations diffusant des informations dans la région. L'orateur souhaite obtenir des renseignements concernant les ressources financières et humaines du service linguistique du Centre d'actualités de l'ONU et ses perspectives d'avenir, notamment en ce qui concerne la langue russe.

23. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) dit que l'élargissement de la capacité de traduction des documents du Centre d'actualités de l'ONU en russe pose des problèmes, les ressources étant insuffisantes. Toutefois, les centres d'information, y compris ceux situés à Mexico, au Caire et à Moscou ont pu aider à traduire certains matériels. L'orateur espère que cette coopération se poursuivra, les messages clés étant traduits dans le plus grand nombre de langues possibles. Le Département compte actuellement 63 centres d'information dans le monde à mêmes de travailler en 48 langues, et il espère que les ressources additionnelles deviendront disponibles à l'avenir à l'appui de la quête du multilinguisme par le Département.

24. **Le Président** invite la Commission à poursuivre son débat général sur la question.

25. **M. Heller** (Mexique), parlant au nom du Groupe de Rio, félicite le Département d'avoir réussi à promouvoir une meilleure compréhension des activités et des buts de l'ONU et d'avoir organisé des débats thématiques à l'Assemblée générale, et demande à l'Organisation de maintenir l'objectivité, l'impartialité, l'exactitude et la cohérence de ses messages. Il invite également le Département à continuer à moderniser son réseau de communications en vue d'encourager la cohérence et l'efficacité du protocole des systèmes pour la coordination de l'action face aux crises sanitaires pour encourager une action multilatérale et non unilatérale.

26. Comme l'évolution de la situation internationale exige des moyens novateurs d'assurer une meilleure

communication et une plus grande précision de l'information, le Groupe se félicite de la nouvelle structure mise en place par le Groupe de la communication des Nations Unies en vue d'améliorer la coordination de l'action des agents de l'Organisation dans des situations de crise et son efficacité. Par conséquent, l'orateur se félicite que le rapport souligne que les nouveaux médias ne remplaceront pas les moyens traditionnels de communication, principale source d'informations dans les pays en développement, qu'il faut continuer à utiliser pour diffuser le message de l'ONU.

27. Le Groupe se félicite également des informations diffusées par le Département et les centres d'information des Nations Unies, et réaffirme son respect complet de la liberté d'expression et de la liberté de presse. Toutefois, les médias doivent travailler de manière responsable en observant pleinement les lois nationales pertinentes et les instruments des Nations Unies. À cet égard, le Groupe s'inquiète de la violation des règles gouvernant l'utilisation des fréquences radioélectriques et réitère qu'elles doivent être utilisées dans l'intérêt public et conformément au droit international.

28. La réalisation de la parité entre les six langues officielles de l'ONU représente l'une des priorités du Groupe. Saluant l'initiative qui vise à imprimer à la « Chronique de l'ONU » une plus grande rigueur méthodologique, l'orateur engage le Département à redoubler d'efforts aux fins de la parution de toutes ses publications dans les six langues officielles.

29. Le Groupe soutient également les efforts du Département en faveur de la paix au Moyen-Orient grâce à l'organisation d'un dialogue entre journalistes, intellectuels et membres de la société civile, ainsi que ses efforts en faveur du renforcement de la collaboration avec les ONG. Réitérant l'appui du Groupe aux activités du Département, l'orateur invite celui-ci à améliorer ses moyens de communication de l'information en vue de faire entendre la voix de l'Organisation dans le monde, de faire mieux comprendre ses activités par la communauté internationale et d'obtenir le soutien de cette dernière à son égard.

30. **M. Mohamad** (Soudan), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les politiques du Département sont fondées sur une coopération et un partenariat étroits avec le Comité de l'information, qui

doivent continuer alors que le Département joue son rôle vital de porte-parole de l'ONU.

31. La tâche la plus redoutable confiée au Département consiste à atteindre la plus large audience possible, car bien des pays, en particulier les pays en développement, n'ont pas les ressources et les moyens techniques nécessaires pour accéder aux informations sur les activités et réalisations de l'Organisation. Comme une couverture complète, exacte, impartiale et équilibrée de ses délibérations, décisions et activités pourrait encourager une meilleure compréhension et une attitude plus favorable à son égard, il est crucial que le Département continue activement à communiquer les idées et réalisations de l'Organisation, qu'il intensifie ses activités de proximité et qu'il transmette son message à tous les peuples du monde. Le Groupe appuie la promotion, par le Département, des activités de l'Organisation et des questions qui sont importantes pour la communauté internationale, et apprécie ses nombreuses nouvelles initiatives et le Programme spécial d'information sur la question de Palestine.

32. Il faut prendre toutes les mesures possibles pour renforcer les centres d'information des Nations Unies, moyen vital de combler l'écart entre pays développés et en développement en ce qui concerne l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Toute décision concernant la réorganisation des centres doit être prise en consultation étroite avec le pays hôte, et doit tenir compte de la géographie, des langues et des normes technologiques des différentes régions.

33. Comme le site Web de l'ONU doit être disponible dans toutes les langues officielles, il faut affecter des ressources et des efforts accrus à la réalisation de la parité complète des langues et combler les disparités linguistiques entre les sites Web. L'orateur se félicite des efforts du Département destinés à améliorer la structure des pages d'accueil du site, ce qui ne manquera pas d'améliorer l'accès à son contenu et de faciliter son utilisation. Toutefois, le Groupe attache aussi une grande importance à l'emploi continue des médias traditionnels, y compris la radio et la presse écrite, dans la diffusion des principaux messages de l'ONU, car les médias traditionnels demeurent le principal moyen de communication dans les pays en développement. Il faut parvenir à une coopération plus étroite entre le Département de l'information et les autres départements organiques, en particulier les départements des opérations de maintien de la paix et

de l'appui aux missions, et le Département de l'information doit également jouer un rôle plus actif en sensibilisant le public à la crise financière économique mondiale et à son impact sur le développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs convenus sur le plan international.

34. **M. Sinhaseni** (Thaïlande), parlant au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit qu'une diffusion efficace de l'information non seulement aide à mobiliser des appuis aux activités de l'Organisation, mais encourage la transparence et la responsabilité au sein du système des Nations Unies. Le Département doit continuer à assurer et à améliorer l'accessibilité, la rapidité et la qualité de cette information; il est tout aussi important que l'information soit exacte, digne de foi, impartiale et non politisée.

35. Notant avec appréciation le rapport du Secrétaire général (A/64/262), l'ASEAN félicite le Département de la diffusion d'informations à une audience mondiale et de son travail digne d'éloges concernant l'épidémie de la grippe A (H1N1), en quelle occasion il a diffusé des informations claires et exactes, ce qui était également le cas pour la Conférence des Nations Unies sur la crise financière économique mondiale et son impact sur le développement. La diffusion d'informations adéquates, crédibles et rapides sur ces deux questions par le Département a facilité l'élaboration de programmes communs face à ces crises.

36. L'ASEAN se félicite des nouvelles initiatives du Département destinées à atteindre une plus large audience, en particulier son utilisation des nouveaux médias pour engager les jeunes, leur permettre d'exprimer leurs vues et les aider à affronter des défis et des inquiétudes grâce à une participation accrue. Toutefois, nonobstant l'évolution de la technologie dans le monde, beaucoup de pays ne disposent pas de moyens avancés de communication, les médias traditionnels comme la radio et la presse écrite continuant à jouer un rôle central dans la communication. Il faut maintenir les activités de l'ONU dans ces domaines, tout en diffusant des informations et des publications dans les langues locales en vue de les rendre plus accessibles pour tous. Le Département devrait également aider les pays en développement à développer leur propre technologie de la communication afin de donner à tous les pays accès

aux services de l'ONU et aux fonds mondial de l'information.

37. L'orateur se félicite de la coopération étroite entre le Département de l'information et les départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions qui vise à promouvoir les opérations de maintien de la paix de l'ONU; il faudrait déployer des efforts analogues pour promouvoir les activités de consolidation de la paix menées par la Commission de la consolidation de la paix et le Fonds de la consolidation de la paix, afin de combler le manque de ressources cruciales dans les situations d'après conflit. L'orateur encourage également le Département à promouvoir une approche holistique aux opérations de maintien de la paix et à mobiliser des appuis en faveur d'un financement adéquat et souple des activités de consolidation de la paix.

38. Le programme socioculturel de l'ASEAN, adopté à son XIVe sommet tenu en Thaïlande, invite les États membres de l'Association à jeter les bases de la libre circulation de l'information, à soutenir les bourses et les programmes d'échanges et à renforcer la capacité des médias nationaux à promouvoir la création de communautés régionales, alors que le XVe sommet, organisé sous la devise « Renforcer les connexités, autonomiser les peuples », vise à améliorer l'infrastructure et les communications de la région grâce à l'éducation et la création de capacités en vue de surmonter la « fracture numérique » et ouvrir la voie à un partenariat régional avec le Département de l'information.

39. Parlant en tant que représentant de son pays, l'orateur exprime le soutien de la Thaïlande aux activités du Département qui visent à renforcer l'accès à l'information du grand public, sans distinction de sexe, race, nationalité ou condition physique, à assurer un accès public maximal à l'information et à sensibiliser du public aux problèmes du monde.

40. **M. Ericson** (Suède), parlant au nom de l'Union européenne, des pays candidats Croatie, Ex République de Macédoine et Turquie; des pays du processus de stabilisation et d'association Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro et Serbie; ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de la République de Moldova et de l'Ukraine, dit que la gestion de l'information constitue une activité essentielle de toute grande organisation et une tâche de plus en plus

importante dans le contexte de la mondialisation des médias. En 2009, le changement du climat et la grippe A (H1N1) étaient des questions pour lesquels le message de l'ONU devait parvenir à une vaste audience. Le Département a démontré sa compétence dans ces deux domaines, surtout dans le cas de la grippe A (H 1N1), question sur laquelle l'ONU a diffusé des informations à la fois rapidement et à vaste échelle. Il faut également rendre hommage à l'Équipe spéciale du Groupe de la communication des Nations Unies, qui a aidé à maintenir la cohérence du message diffusé pendant cette épidémie.

41. L'Union européenne s'en tient aux trois priorités qu'il a énoncées précédemment. Premièrement, une nouvelle rationalisation de la résolution par le Groupe de travail donnerait aux activités du Département une base plus claire et renforcerait le message de la résolution. Deuxièmement, il faut continuer à tirer le maximum des ressources limitées du Département, en créant des synergies entre les divers centres d'informations des Nations Unies dans le monde. En Europe, l'Organisation fonctionne désormais sur la base d'un centre régional de diffusion de l'information; là où cela est approprié, ce modèle pourrait être reproduit dans d'autres parties du monde de manière à créer des synergies et à faire des économies.

42. Troisièmement, l'Union européenne accorde la priorité au multilinguisme, et elle encourage le Département à continuer à mettre l'accent sur la parité des six langues officielles. Bien que consciente de la limitation des ressources, elle réitère l'importance du multilinguisme en tant que moyen d'atteindre la clientèle, processus où les centres d'informations jouent un rôle clé. La transformation de la Chronique de l'ONU en un magazine Cahiers de l'ONU qui incite à la réflexion et qui fait autorité pour les questions figurant à l'ordre du jour de l'ONU et pour ses valeurs et objectifs permettra d'atteindre un plus large public encore. L'Union européenne se félicite également du remaniement des principales pages du site Web de l'ONU dans toutes les six langues officielles.

43. L'accès de la presse est un facteur essentiel. Étant donné les difficultés logistiques que pose de la couverture de la semaine ministérielle de l'Assemblée générale, le Département devrait envisager la possibilité d'autoriser la tenue de plus d'une seule conférence de presse simultanée. L'orateur fait également observer que 31 journalistes ont déjà été tués en 2009 dans l'exercice de leur métier, et que le

nombre pourrait bien atteindre à la fin de l'année le record de 42 enregistré en 2008. La communauté internationale a le devoir collectif de mettre fin à ces meurtres et de veiller à ce que les responsables soient traduits en justice.

44. **M. Al-Shafi** (Qatar) dit que sa délégation soutient l'accord tendant à constituer un groupe de travail chargé de rationaliser la résolution sur les questions relatives à l'information et de produire un texte révisé au moins deux semaines avant l'ouverture de la trente-deuxième session du Comité de l'information.

45. Il est important de parvenir à la parité linguistique dans les activités du Département de l'information. Tout en se félicitant du lancement de la page d'accueil remaniée de l'ONU, la délégation de l'orateur craint que des ressources insuffisantes n'aient été affectées à la réduction de l'écart entre les sites Web de l'ONU dans les six langues officielles. Il faut des mesures additionnelles pour assurer un appui suffisant pour les langues qui utilisent des alphabets non latins, comme l'arabe, et améliorer la qualité du site dans cette langue. L'emploi de l'anglais et du français en tant que langues de travail de l'ONU constitue une répudiation du principe du multilinguisme; le Secrétariat devrait faire plus pour parvenir à la parité des langues officielles.

46. La question de Palestine représente l'une des questions les plus importantes de l'actualité internationale, et le Département devrait continuer à renforcer son Programme spécial d'information sur cette question. Ce programme joue un rôle crucial en sensibilisant le public aux violations des résolutions de l'ONU et des droits fondamentaux de l'homme du peuple palestinien par Israël. La délégation de l'orateur espère que les rapports des Secrétaire général incluront à l'avenir une section sur les activités du Département concernant la question de Palestine. Le Département devrait également continuer à encourager un dialogue international entre les civilisations et une culture de la paix.

47. Le Gouvernement du Qatar attache une grande importance à la liberté de la presse et au droit des journalistes à faire leur métier sans crainte d'être persécutés, blessés ou tués. Toutefois, la liberté de la presse s'accompagne de l'obligation de servir le bien public et de s'abstenir de la publication de propos nuisibles.

48. **M. Al Hadhrami** (Yémen) dit que sa délégation attache une grande importance au Programme spécial d'information sur la question de Palestine, en particulier au séminaire annuel des médias sur la paix au Moyen-Orient et au programme de formation de jeunes journalistes palestiniens.

49. S'agissant du site Web de l'ONU, l'orateur note avec inquiétude que le nombre de pages en langue anglaise a augmenté par rapport au nombre de pages parues dans les autres langues officielles.

50. Il invite instamment le Département à nommer sans tarder un nouveau directeur pour le Centre d'information des Nations Unies à Sanaa étant donné le rôle important joué par ce Centre dans la diffusion d'informations sur l'ONU au peuple du Yémen, l'un des pays les moins avancés de la péninsule arabe.

51. *M. Valladares (Honduras), Vice-président, assume la présidence.*

52. **M. Taleb** (République arabe syrienne) dit que sa délégation attache une grande importance à la mise en place d'un nouveau système mondial de l'information équitable qui reflète les principes des Nations Unies et du droit international. Dans un monde affligé par des conflits et des problèmes transnationaux de plus en plus complexes, le Département de l'information joue un rôle important en galvanisant l'opinion publique internationale et en diffusant le message de paix de l'Organisation. Il est également le moyen d'appeler l'attention sur des problèmes comme la crise financière mondiale, le changement du climat, l'épidémie de la grippe A (H1N1), le terrorisme et les catastrophes naturelles.

53. Ayant examiné le rapport du Secrétaire général (A/64/262), la délégation yéménite souligne qu'il faut un plus grand effort pour parvenir sans tarder à la parité des langues officielles de l'Organisation. En particulier, il faut affecter des ressources à l'amélioration des pages arabes du site Web.

54. Tout en se félicitant des efforts du Département en faveur de l'amélioration du site Web de l'ONU, la délégation syrienne souligne qu'il faut faire davantage pour parvenir, sans tarder, à la parité des langues officielles. En particulier, il faut affecter des ressources à l'amélioration des pages arabes du site Web.

55. Les activités du Département sur la question de Palestine sont particulièrement dignes d'éloges, mais l'orateur engage le Département à accorder une

attention encore plus grande à cette question étant donnée les souffrances continues du peuple palestinien sous le joug de l'occupation Israélienne.

56. L'orateur demande également au Département de redoubler d'efforts pour combler la « fracture numérique » Nord-Sud et d'assurer un financement adéquat pour ses programmes en la matière. Il devrait également couvrir plus largement les événements en Afrique et concentrer son attention sur des programmes et initiatives destinés à aider les peuples africains à réaliser leurs aspirations.

57. **M^{me} Bey Muy Leng** (Singapour) dit que les médias basés sur l'Internet représentent une évolution des méthodes de diffusion de l'information au grand public. L'accès facile aux ordinateurs et à l'Internet a autonomisé des millions de personnes grâce à la diffusion facile et rapide de l'information.

58. En créant de nouvelles modalités et en élargissant leur portée et leur impact, les nouveaux médias ont le potentiel de transformer la manière dont les personnes communiquent, vivent et travaillent. Toutefois, les nouveaux médias ne sont pas équitables, étant donné la persistance de la « fracture numérique » entre ceux qui ont un accès facile à leurs moyens et ceux pour qui même les médias imprimés ne sont pas abordables, sans parler des ordinateurs ou des 'iPhones'. Il est manifeste qu'il reste encore beaucoup à faire pour combler ce fossé et faire bénéficier tous des avantages d'un accès facile à l'information. Par le biais du Département de l'information, l'ONU peut diffuser les aspects positifs des nouveaux médias, notamment en accordant une grande attention aux besoins spécifiques des pays en développement.

59. Le Gouvernement de Singapour s'est efforcé de développer les relations entre le Gouvernement et la population par le biais des nouveaux médias en créant un programme qui met en place de nouvelles tribunes qui permettent aux citoyens de partager leurs vues sur les problèmes nationaux et de jouer un rôle plus actif dans l'élaboration des politiques. Bien qu'ils en soient encore à leur début, les nouveaux médias représentent un moyen important de renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance des citoyens. L'expérience des pays qui ont assimilé les nouveaux médias pour leurs programmes de proximité peut donner des leçons utiles concernant l'adaptation des nouvelles technologies de l'information aux conditions locales.

60. **M^{me} Vargas Walter** (Cuba) dit que dans un environnement où les médias subissaient une transformation rapide et où la diffusion de l'information est faussée, la promotion de la diffusion d'une information objective, équilibrée et impartiale à la plus vaste audience possible pose une série de problèmes. Le développement accéléré des technologies de l'information et de la communication et des technologies connexes ne s'est pas soldé par des avantages égaux pour tous. En effet, l'écart concernant l'accès aux nouvelles technologies de l'information s'est creusé et la « fracture numérique » Nord-Sud s'est élargie. La décision quant aux nouvelles à diffuser et à supprimer est prise par ceux qui détiennent le pouvoir et les grandes sociétés médiatiques, qui mentent fréquemment, manipulent l'histoire et enfreignent la liberté d'expression et d'information. Les Nations Unies doivent chercher les moyens de modifier cette réalité et prendre des mesures pratiques en faveur d'une utilisation plus rationnelle et une appropriation plus sociale des technologies de l'information.

61. Cuba est persuadé que les 63 centres d'information des Nations Unies dans le monde, en particulier dans les pays développés, doivent continuer à jouer un rôle vital en diffusant des informations équilibrées, compte tenu des besoins de l'audience cible. Les médias de diffusion électronique, comme la radio, doivent être encouragés en tant que moyen d'informer les vastes populations illettrées dans les pays du Sud. Par conséquent, Cuba se félicite de l'amélioration continue des programmes radio du Département.

62. Une fois de plus, la délégation cubaine souhaite dénoncer l'agression radiophonique et télévisée menée par le Gouvernement des États-Unis contre son pays. Ces émissions sont contraires au droit international et aux règles et procédures de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Chaque semaine, des stations établies aux États-Unis diffusent vers Cuba plus de 1908 heures de programmes radiodiffusés et télévisés sur 30 fréquences différentes, à un coût annuel de plus de 30 millions de dollars de fonds fédéraux. Dans une escalade de cette agression, le Gouvernement des États-Unis a commencé à utiliser des avions militaires pour diffuser des signaux vers Cuba. Sur les 23 stations diffusant des programmes subversifs contre Cuba, 18 dirigent leur signal directement vers ce pays. Trois d'entre elles appartiennent au Gouvernement des États-Unis, alors

que d'autres pourraient être liées à des terroristes vivants sur le territoire de ce pays.

63. En condamnant ces actes d'agression, la délégation cubaine réitère que le choix du type de l'information que le peuple cubain souhaite recevoir est une décision souveraine et n'appartient pas à des personnes qui, à partir des États-Unis, ourdissent des complots contre la révolution cubaine en violation flagrante des règles internationales gouvernant l'utilisation des fréquences radio. Cuba n'a pas demandé ces émissions et peut s'en passer.

64. **M. Win** (Myanmar) dit que le Département de l'information joue un rôle crucial en informant les États de la réforme de l'ONU et en diffusant en temps utile des informations exactes, impartiales, complètes et cohérentes sur l'Organisation et ses activités. Son pays soutient pleinement les initiatives du Secrétaire général concernant les informations relatives aux OMD, le changement du climat, l'impact de la crise économique et financière sur le développement, les pandémies, le développement durable, la réduction de la pauvreté, la prévention des conflits, le VIH/sida et la lutte contre le terrorisme. Toutefois, il faut donner la priorité à l'intégration globale de toutes les activités des Nations Unies. Les objectifs de l'ONU peuvent être atteints uniquement si les peuples sont conscients des questions vitales, et leur participation active ouvrirait la voie à la réalisation réussie de ces objectifs.

65. L'orateur se félicite de la volonté continue du Département de veiller à ce qu'à la fois les pays développés et en développement soient informés de ses activités grâce aux technologies de communication aussi bien traditionnelles que nouvelles. Pourtant, dans les pays développés, la diffusion d'informations déséquilibrées et déformées sur les événements persiste. Il faut une coopération accrue pour promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication et pour combler la « fracture numérique » croissante entre pays développés et pays en développement. Le Département peut également jouer un rôle en comblant l'écart en matière de développement.

66. Les centres d'information des Nations Unies continuent à jouer un rôle central dans les efforts du Département qui visent à porter le message de l'ONU à la connaissance des populations du monde entier, et l'orateur se félicite des efforts destinés à renforcer la

capacité de communication de ces centres au niveau national et régional en vue de promouvoir la cohérence de leurs activités avec le reste du système des Nations Unies. L'utilisation accrue des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut également contribuer énormément aux activités du Département.

67. La mise en place d'un système de gouvernance à deux niveaux pour le site Web de l'ONU témoigne de l'utilité des technologies de l'information et de la communication et il faut espérer que le Comité directeur pour l'Internet produira prochainement des résultats. L'orateur est persuadé que la stratégie de l'Internet du Secrétariat permettra à tous les États Membres et au grand public de recevoir des informations exactes et équilibrées.

68. **M. Wolfe** (Jamaïque) dit que grâce à son emploi créateur des nouveaux médias, le Département de l'information garantit que les buts, activités et réalisations de l'Organisation sont communiqués aux peuples du monde et qu'il demeure une voix pertinente et respectée pour les questions importantes de l'actualité mondiale.

69. Le Département continue à accomplir cette tâche cruciale malgré des réductions budgétaires importantes et une mission toujours plus vaste. Rien que pendant le premier semestre de 2009, il a exécuté des campagnes médiatiques sur une large gamme de questions. L'orateur félicite également le Département de ses activités destinées aux jeunes, grâce au programme « l'ONU mise en scène » et la Conférence internationale d'étudiants prévue en décembre à New York. L'orateur attend avec intérêt de discuter avec le Département les moyens d'assurer que les jeunes qui ne peuvent pas participer en personne peuvent également tirer parti de ces manifestations.

70. Tout en se félicitant de la disponibilité de l'information grâce aux nouveaux médias, l'orateur réitère que les moyens traditionnels de communication demeurent la principale source d'information des peuples du monde en développement. Le travail positif du Département peut un rôle important en soulignant, par exemple, l'impact négatif du commerce illicite des armes légères, notamment sur les petits pays en développement, y compris ceux des Caraïbes. Les pays en développement ont besoin de l'aide et du soutien du Département pour galvaniser les efforts internationaux en faveur de la répression de ce commerce illicite.

71. Il n'existe actuellement qu'un seul Centre d'information des Nations Unies situé à Trinité-et-Tobago qui dessert les 14 États Membres anglophones des Caraïbes, ainsi que le territoire des Antilles néerlandaises. Étant donné la vaste étendue géographique de la région, on pourrait pour le moins stationner un fonctionnaire de l'information additionnel au bureau du PNUD à Kingston pour répondre aux besoins d'information des Caraïbes.

72. En collaboration avec les États Membres de la Communauté des Caraïbes, l'Union africaine et d'autres pays, la Jamaïque attend avec intérêt de collaborer avec le Comité permanent du mémorial et le Département en vue de créer un mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et du commerce transatlantique des esclaves, et d'assurer que les activités commémoratives annuelles à cet égard constituent un hommage approprié et solennel qui sensibilisera le monde et garantira qu'une telle tragédie ne sera jamais oubliée ou répétée.

La séance est levée à 13 h 10.